

BILLS DU GOUVERNEMENT—*Suite.*

M. Guthrie—Les éleveurs de Guelph sont satisfaits—5867; du moment où l'on peut soigner les animaux, le retard ne les gêne pas—5897.

Amendement Pringle rejeté—5867.

M. A. Lavergne—Dans une partie de la province de Québec on est privé de trains pendant deux jours par semaine, maintenant on sera privé pendant quatre jours—5868; propose amendement permettant la circulation des trains de voyageurs le dimanche—5868.

Amendement Lavergne rejeté—5868.

Paragraphe j—Relatif aux équipes de garage—5868.

M. Jackson—Proteste contre cet article immobilisant les trains sur les quais pendant quatorze heures—5869; lettre de protestation de l'association des facteurs de trains d'Ontario—5870.

M. S. Hughes—Propose la radiation de la suppression de travail des équipes de garage de six heures du matin à 8 heures du soir le dimanche—5870.

Hon. Aylesworth—Cet amendement va priver les hommes d'équipe du repos du dimanche—5870.

M. R. L. Borden—Comment se fait-il qu'un article spécial leur assure un repos de 24 heures—5871.

M. Pringle—La rédaction du bill a été imposée au comité par MM. Shearer et Macpherson—5872; ils ont fait de leur mieux pour donner la rédaction la plus convenable qu'ils pouvaient—5872; cela n'enlève pas aux députés le droit d'interpréter cette rédaction—5872.

M. Miller—Eloge de M. Macpherson—5872; nie que MM. Macpherson et Shearer aient imposé leur rédaction au comité—5872.

M. Piché—Les membres de l'Alliance sont les seuls qui aient été autorisés à formuler des propositions—5873; on a refusé d'entendre les représentants des chemins de fer quand ils proposèrent une nouvelle conférence—5873; le ministre de la Justice a fait faire un rapport anticipé du bill—5873; le rapport du comité ne porte que sur une partie du bill—5873.

M. Henderson—L'Alliance a déclaré que ce bill était son œuvre, déclaration de son propre organe—5874.

M. W. Chisolm—Ce n'est pas seulement l'Alliance qui demande le bill—5874; pétitions des évêques, du public—5874; le mérite est partagé—5875.

M. Pringle—Rend toute justice aux auteurs du bill, mais s'oppose à l'insertion d'articles ayant une portée différente de l'intention du comité—5875.

M. A. Lavergne—L'article 6 interdisant les plaisirs du dimanche trahit la main de l'Alliance—5875.

Paragraphe k—Relatif au déchargement des navires d'outre-mer—5875.

M. Connée—Demande d'inclure les navires des lacs, réservé—5876.

Réservé—5876.

BILLS DU GOUVERNEMENT—*Suite.*

Paragraphe l—Soins aux animaux arrivant le dimanche—5876.

Hon. Aylesworth—Propose d'ajouter le soin du lait, du beurre et du fromage—5876.

M. Bourassa—La loi ne dit pas qu'il sera permis de soigner ses propres animaux le dimanche—5877.

M. R. L. Borden—Est en faveur d'une législation sur l'observance du dimanche, mais considère la loi telle que rédigée inacceptable—5877; ainsi pour harnacher son propre cheval le dimanche ou le faire harnacher, on peut être passible d'amende—5877.

Hon. Aylesworth—Il faudra encore beaucoup de réflexion et d'étude pour trouver tout ce qui a été omis—5877; le bill pourra être modifié à une autre session—5878; proposera que l'application en soit remise à une date ultérieure—5878.

Hon. Paterson—Il ne faut pas oublier que le juge aura l'interprétation de la loi pour les cas qui ne sont pas couverts par les exceptions—5878.

M. S. Hughes—Le rév. M. Sparling a déclaré qu'une loi du dimanche émanant de ministres du culte serait toujours un insuccès—5879.

M. Pringle—Le bill doit être étudié non parce qu'il vient d'un ministre du culte, mais sur son propre mérite—5880.

M. R. Smith—Il n'y a pas ici de loi de M. Shearer, mais une loi du Gouvernement—5880.

Paragraphe n—Autorisant le louage de chevaux et voitures pour usage personnel—5880.

M. Sloan—Propose d'ajouter le louage de chaloupes et d'embarcations pour les régions où c'est le mode de locomotion—5880.

Réservé—5882.

Paragraphe o—Autorisant le travail après 8 heures du soir le dimanche pour préparer le journal du lundi—5882.

M. D. Ross—Propose supprimer la limitation d'heure, pour permettre au personnel de rédaction de faire son travail avant l'ouverture de l'atelier—5882; il faut au moins que la loi soit raisonnable si on veut qu'elle soit observée—5883.

M. R. Smith—Le comité a cru ces heures convenables, mais si un journaliste déclare qu'elles ne le sont pas, on devrait s'en rapporter à lui pour cela—5884.

Hon. Aylesworth—Les journaux du dimanche seront supprimés—5884.

M. Bourassa—Vous permettez les journaux du lundi qui demandent beaucoup plus de travail du dimanche que ceux du dimanche même—5884.

Amendement Ross rejeté—5884.

Paragraphe o, adopté—5884.